

**politique familiale de la Ville de Lausanne
un centre de ressources pour le soutien aux familles**

La Ville de Lausanne propose la constitution d'une plateforme de consultation et de référence réunissant tous les acteurs, privés comme publics, concernés par la politique familiale. Cette démarche sera rendue possible par le renforcement de la mission du Bureau d'information aux parents (BIP) ainsi que la création d'un poste de coordinateur-trice aux questions familiales qui aura pour mission d'organiser, planifier et gérer la plateforme.

Sensible aux mutations du modèle familial, et consciente de l'importance d'une information et d'une orientation adéquates des familles dans les différentes phases de la vie, la Ville de Lausanne se dote d'un bureau d'accueil et d'information centralisé pour les questions familiales. Instauré au sein du Bureau d'information aux parents (BIP) déjà actif, ce bureau doit fonctionner, d'une part, comme centre de ressources pour les familles lausannoises, véritable lieu de renseignements et d'orientation, et de l'autre, comme point de coordination pour toutes les questions liées à la politique familiale.

A ce titre, une nouvelle plateforme de référence et de participation autour des questions familiales reliant administration, milieu associatif et citoyens vient nourrir la démarche, permettant d'avoir une vision globale des prestations offertes par tous les acteurs du sujet et de pouvoir prendre les orientations politiques et les décisions nécessaires pour rendre encore plus efficace, efficiente et opportune l'intervention de la Ville en faveur des familles. Un poste de coordinateur-trice aux questions familiales sera créé en vue de gérer, organiser et planifier cette plateforme afin de mettre en réseau tous les partenaires engagés - privés comme publics - dans l'action envers les familles.

Le développement de ces prestations et missions se fait par la réallocation d'effectif en personnel et sans augmentation financière.

La Ville de Lausanne poursuit ainsi le déploiement de sa politique familiale dans le souci de garantir aux familles un environnement propice à la qualité de leur développement et de leur intégration.

La direction de l'enfance, de la jeunesse
et de la cohésion sociale

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, 021 315 62 00

Le préavis n° 2015/3 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 26 janvier 2015